

ISDND de Borde Matin

Commission de Suivi de Site

23 octobre 2018

prêts pour la révolution de la ressource



Présentation des dossiers d'information annuels 2016 et 2017

sommaire

1 | Apports de déchets

2 | Bilan des lixiviats traités

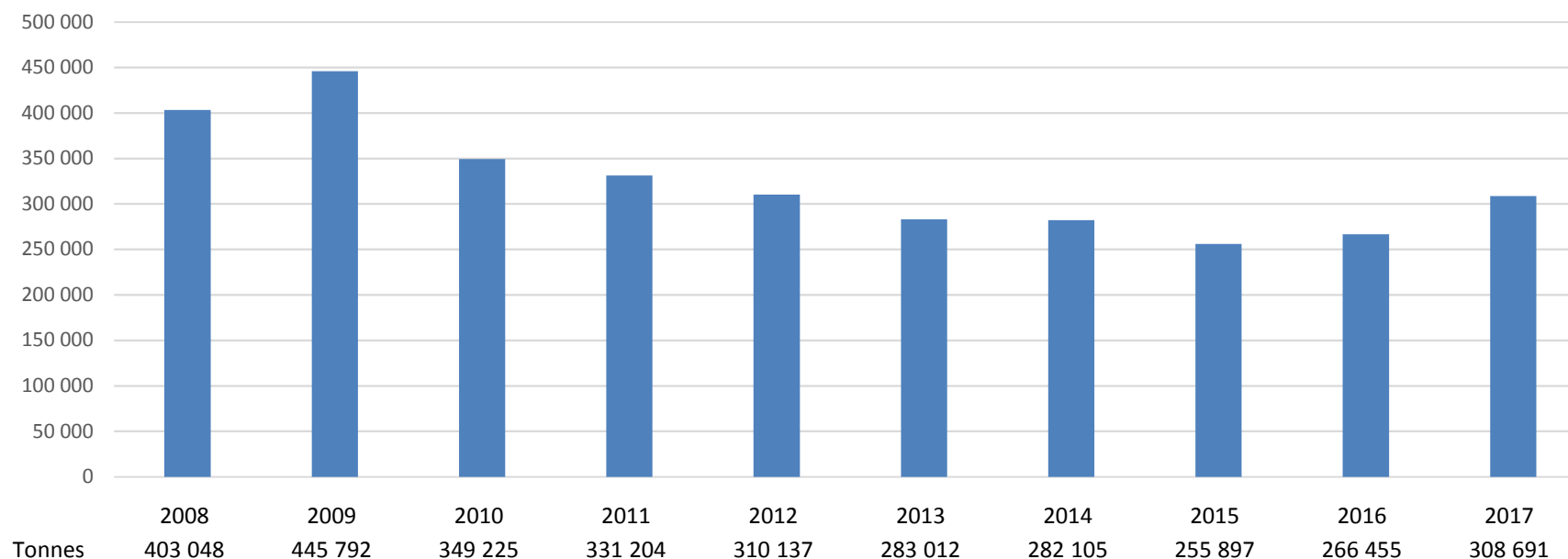
3 | Gestion du biogaz

4 | Qualité du milieu récepteur

5 | Faits marquants

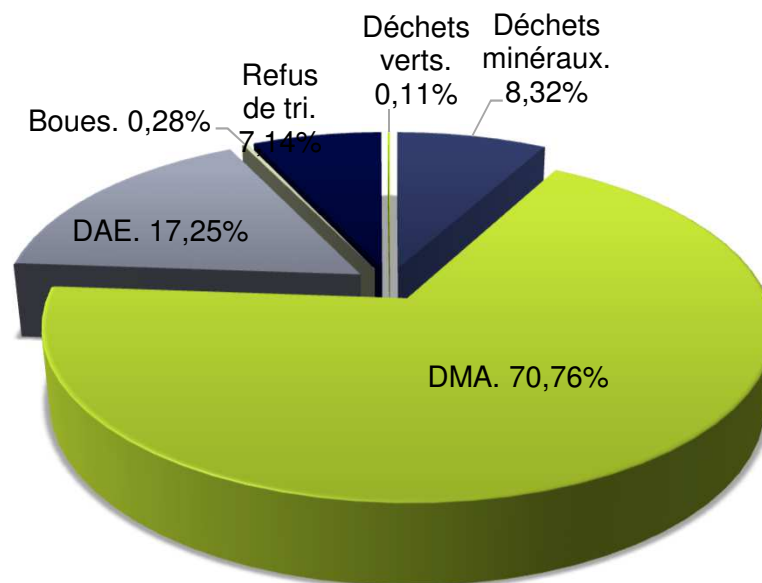
6 | Perspectives 2018

Apports de déchets évolution des tonnages



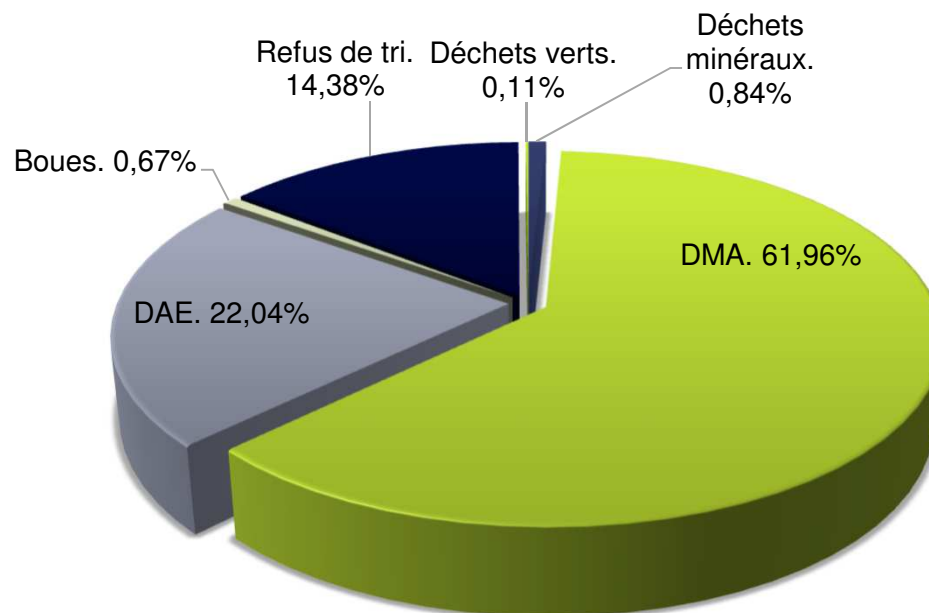
- En 2016 le tonnage a augmenté de 4% vs 2015 en raison d'apports de déchets minéraux
- En 2017 l'augmentation est de 13,8 % en raison de l'application de la zone de chalandise définie par le PPGDND 42 à partir de juin 2017.

Apports de déchets répartition par nature en 2016



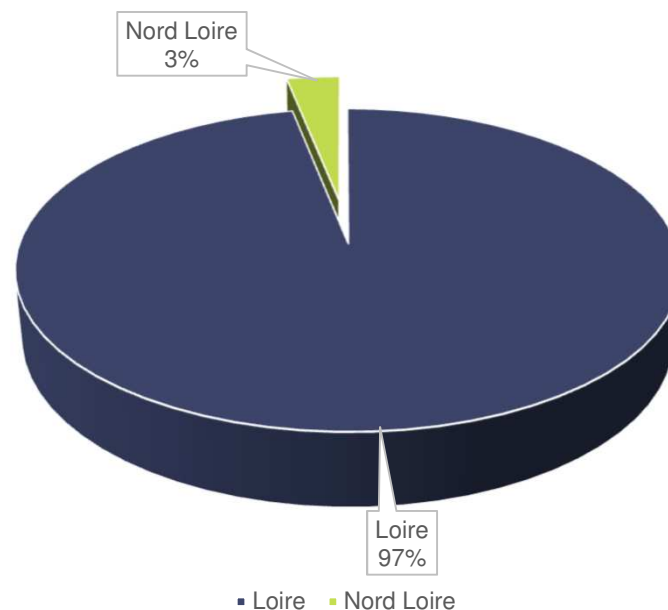
- La part des déchets minéraux est en augmentation vs 2015 en raison du déstockage d'une plateforme de tri

Apports de déchets répartition par nature en 2017



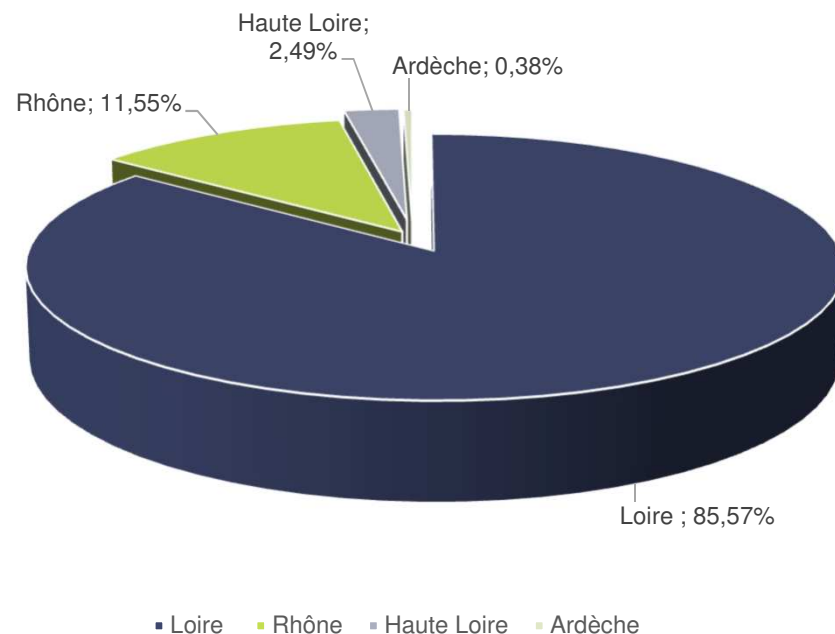
- La part des déchets minéraux est en net recul
- Les DAE et refus de tri sont en augmentation en raison de la modification de la zone de chalandise

Apports de déchets répartition par département d'origine en 2016



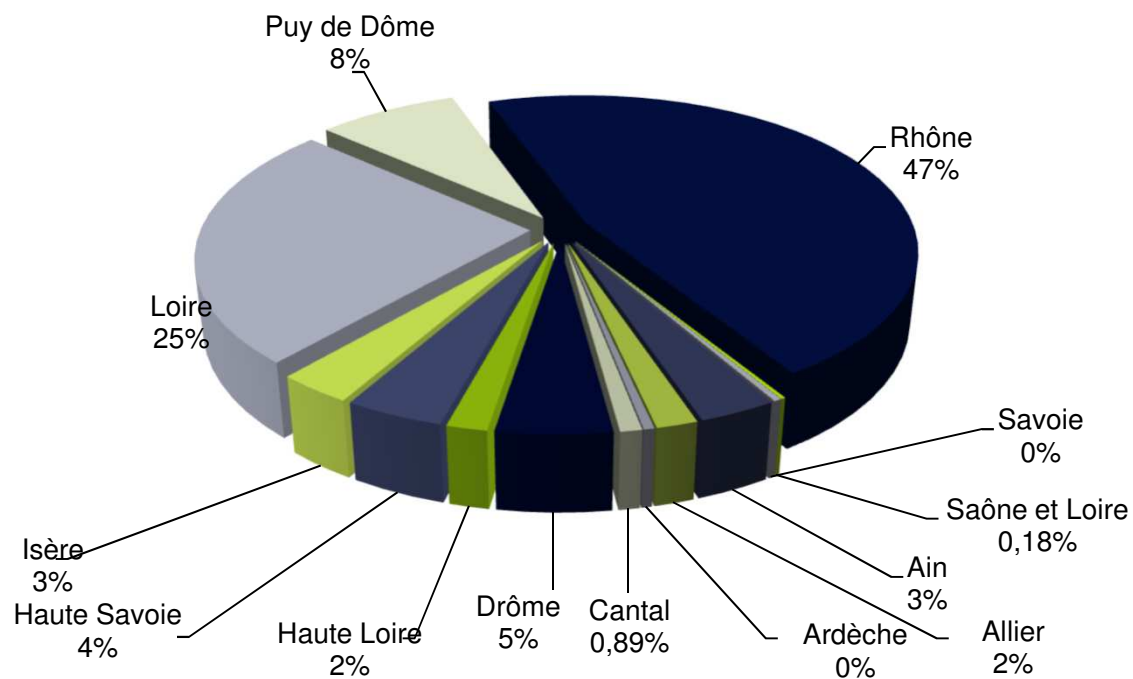
- 100 % des DND traités sur Borde Matin en 2016 provenaient de la Loire dont 3% en provenance du nord du département (CC du Pays d'Urfé, CC des Vals d'Aix et d'Isable et CC de Balbigny)

Apports de déchets répartition par département d'origine en 2017



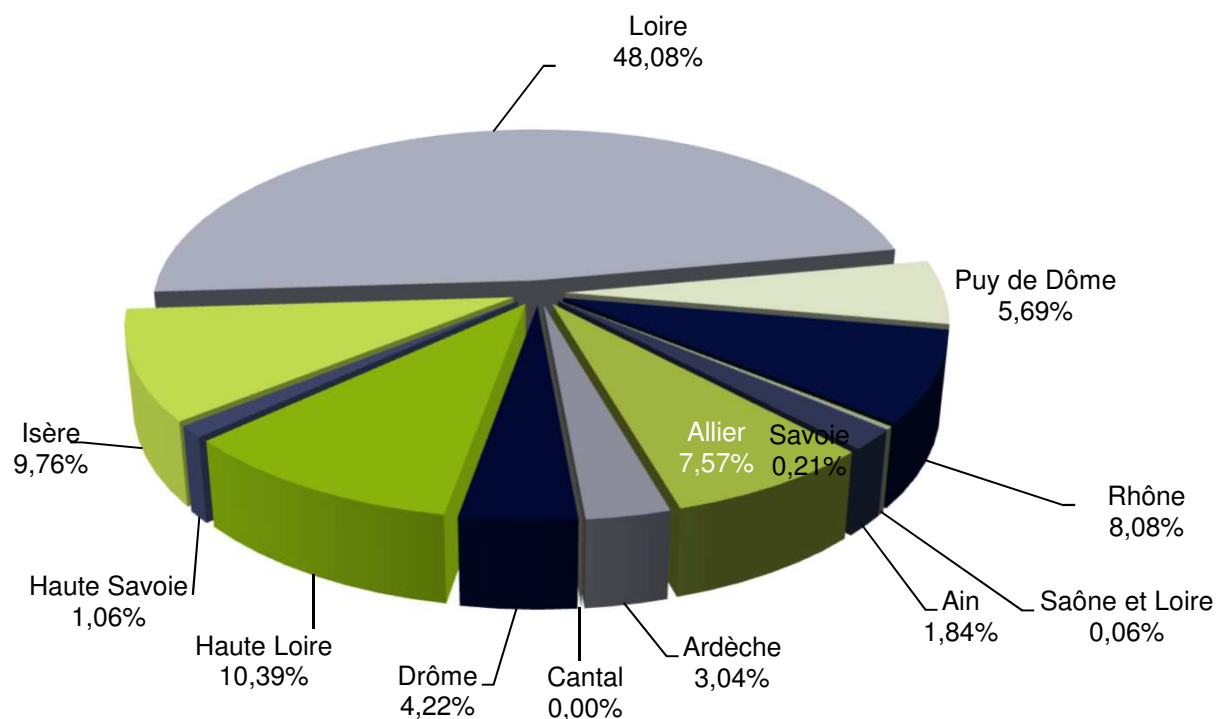
- A partir de juin 2018, application du PPGDND
- 33 651,70 t de DND provenaient de département limitrophes sur les 294 675,80 t traitées, soit 14,43 %

Apports de déchets déchets d'amiante lié en 2016



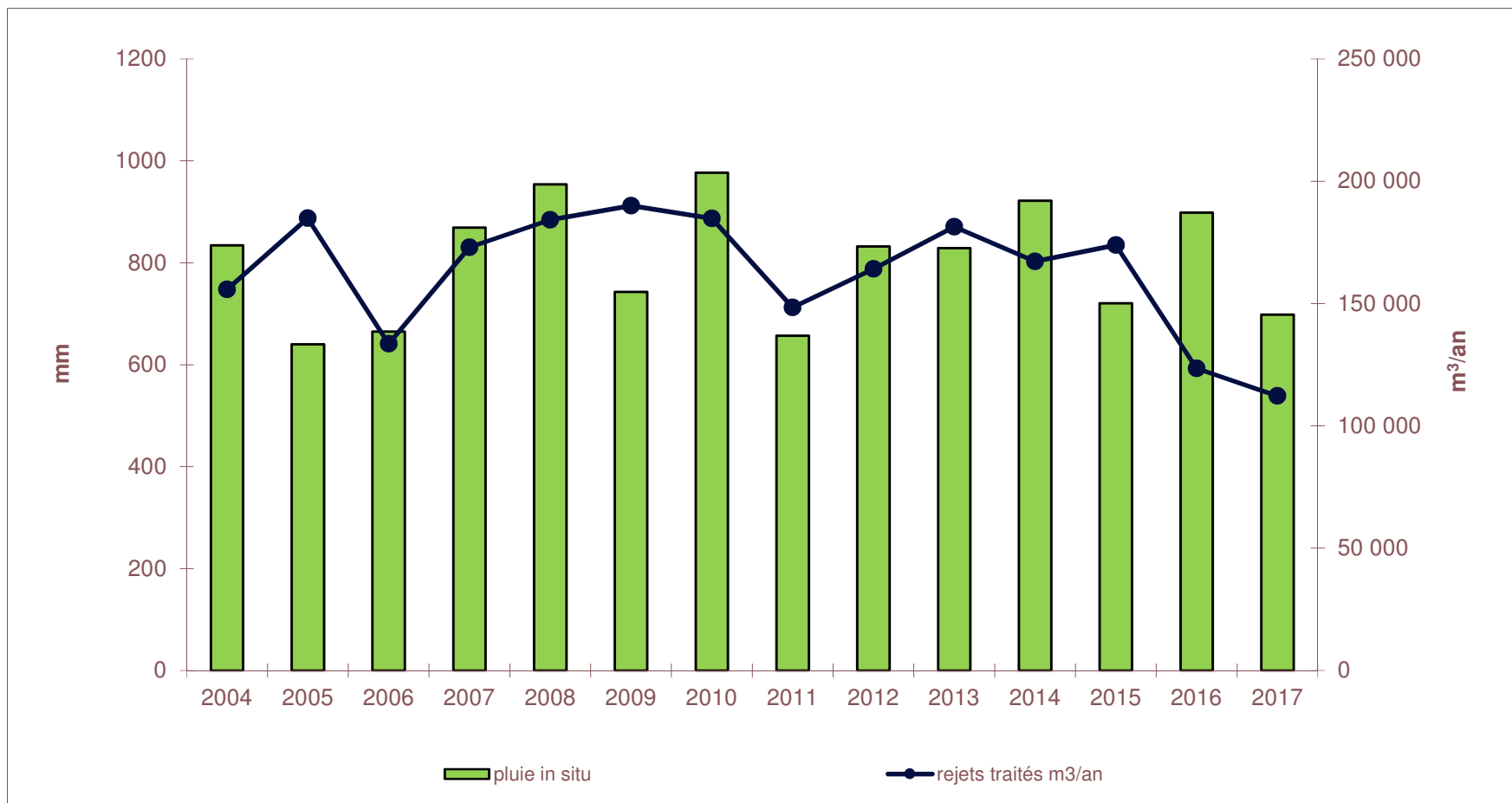
- 5 155,78 tonnes d'amiante lié reçues en 2016 (en augmentation de 19 % par rapport à 2015)

Apports de déchets déchets d'amiante lié en 2017



- 5 147,10 tonnes d'amiante lié reçues en 2017
- Augmentation des tonnages de la Loire, de la Haute Loire et de l'Isère, baisse des tonnages du Rhône

Bilan des lixiviats traités



Bilan des lixiviats traités

- Volume de rejets traités :
 - 2016 : Volume de lixiviat brut annuel est de 123 497 m³ (contre 153 753 m³ en 2015). La baisse de la production de lixiviat brut (alors que la pluviométrie a augmenté) démontre l'efficacité des travaux de gestion des eaux de surface et de sub-surface réalisés.
 - 2017 : Volume de lixiviat brut annuel est de 112 231 m³ (contre 123 497 m³ en 2016). Le débit moyen de lixiviat brut arrivant à la station d'épuration est d'environ

- Pluviométrie :
 - 2016 : 898,2 mm, niveau de précipitation élevé en janvier, mai et novembre
 - 2017 : 698,3 mm, niveau de précipitation élevé en janvier et février

Qualité du milieu récepteur 2016

- Borde-Matin :
 - Avant rejets : On n'observe aucune évolution (dégradation ou amélioration) de la qualité des eaux à cet endroit par rapport aux années antérieures.
 - Après rejets : l'année 2016 s'est caractérisée par un flux organique et azoté dans le Borde-Matin en aval des installations de Suez RV Borde-Matin proche de ce qui est observé habituellement. On notera que le flux en basses eaux est pour l'essentiel associé à celui des lixiviats traités issus de la STEP dont le débit constitue l'essentiel du débit du Borde-Matin en aval de l'I.S.D.N.D..
- Ondaine :

Le suivi physico-chimique réalisé en 2016 a montré que l'impact du Borde-Matin sur l'Ondaine restait peu visible. En effet, aucun abaissement de classe de qualité attribuable à l'activité Suez RV Borde-matin n'a été mis en évidence.

Au niveau de l'incidence hydrobiologique, l'impact est également faible. Les résultats de 2016 ne mettent pas en évidence d'évolution significative de la qualité du milieu entre l'amont et l'aval de la confluence Borde-Matin-Ondaine.

Qualité du milieu récepteur 2017

- Borde-Matin :
 - Avant rejets : On n'observe aucune évolution (dégradation ou amélioration) de la qualité des eaux à cet endroit par rapport aux années antérieures.
 - Après rejets : L'analyse des flux (paramètres azotés, phosphorés, charge organique et matières en suspension) montre que l'année 2017 s'est caractérisée par un flux organique et azoté dans le Borde-Matin en aval des installations de Suez RV Borde-Matin proche de ce qui est observé habituellement.
- Ondaine :

Le suivi physico-chimique réalisé en 2017 a montré que l'impact du Borde-Matin sur l'Ondaine restait extrêmement peu visible. En effet, aucun abaissement de classe de qualité attribuable à l'activité Suez RV Borde-matin n'a été mis en évidence.

Au niveau de l'incidence hydrobiologique, l'impact est également faible. Les résultats de 2017 mettent en évidence une légère baisse de l'indice IBGN entre l'amont et l'aval de la confluence Borde-Matin-Ondaine. Cette situation est plus à mettre en relation avec la sévérité et la longueur de l'étiage plutôt qu'avec une dégradation de la qualité des eaux dans le Borde-Matin par rapport aux années antérieures.

Gestion du biogaz

Réseau de captage :

- 340 puits
- 14 km de réseau

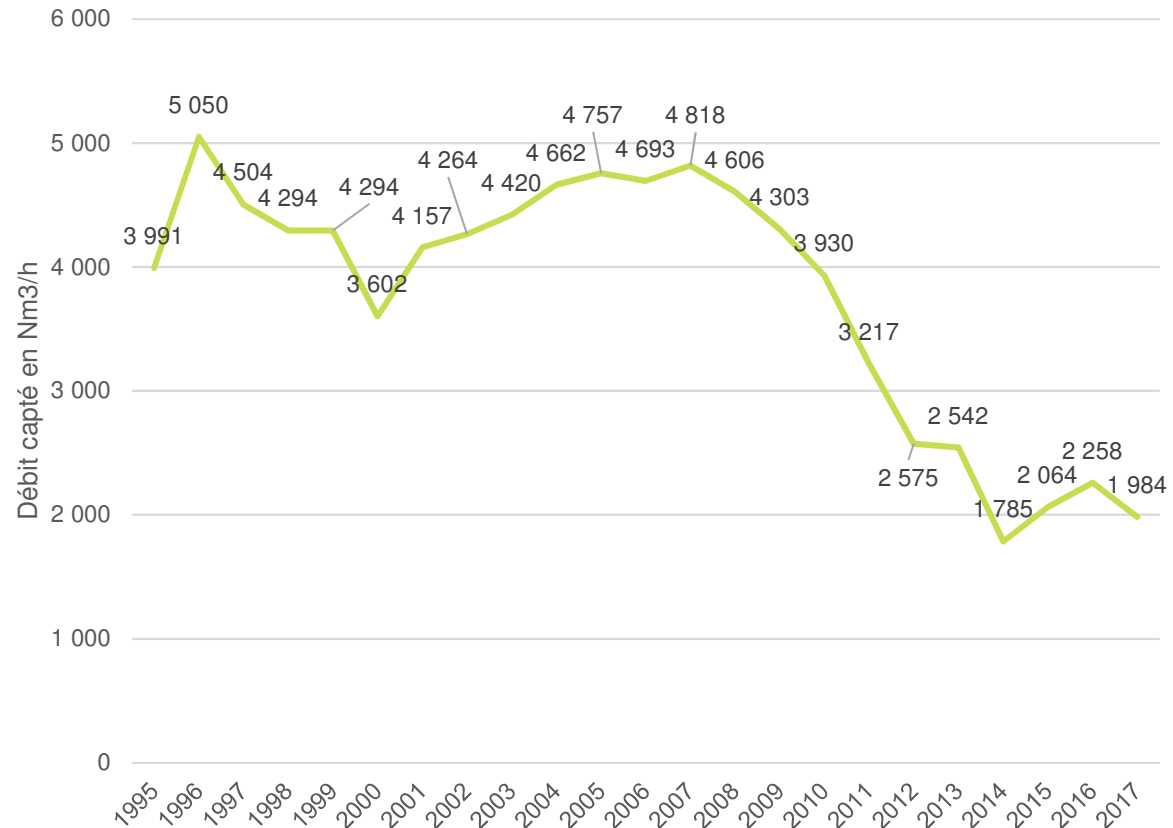
Production :

- Stabilisée autour de 2000 Nm³/h

Taux de valorisation :

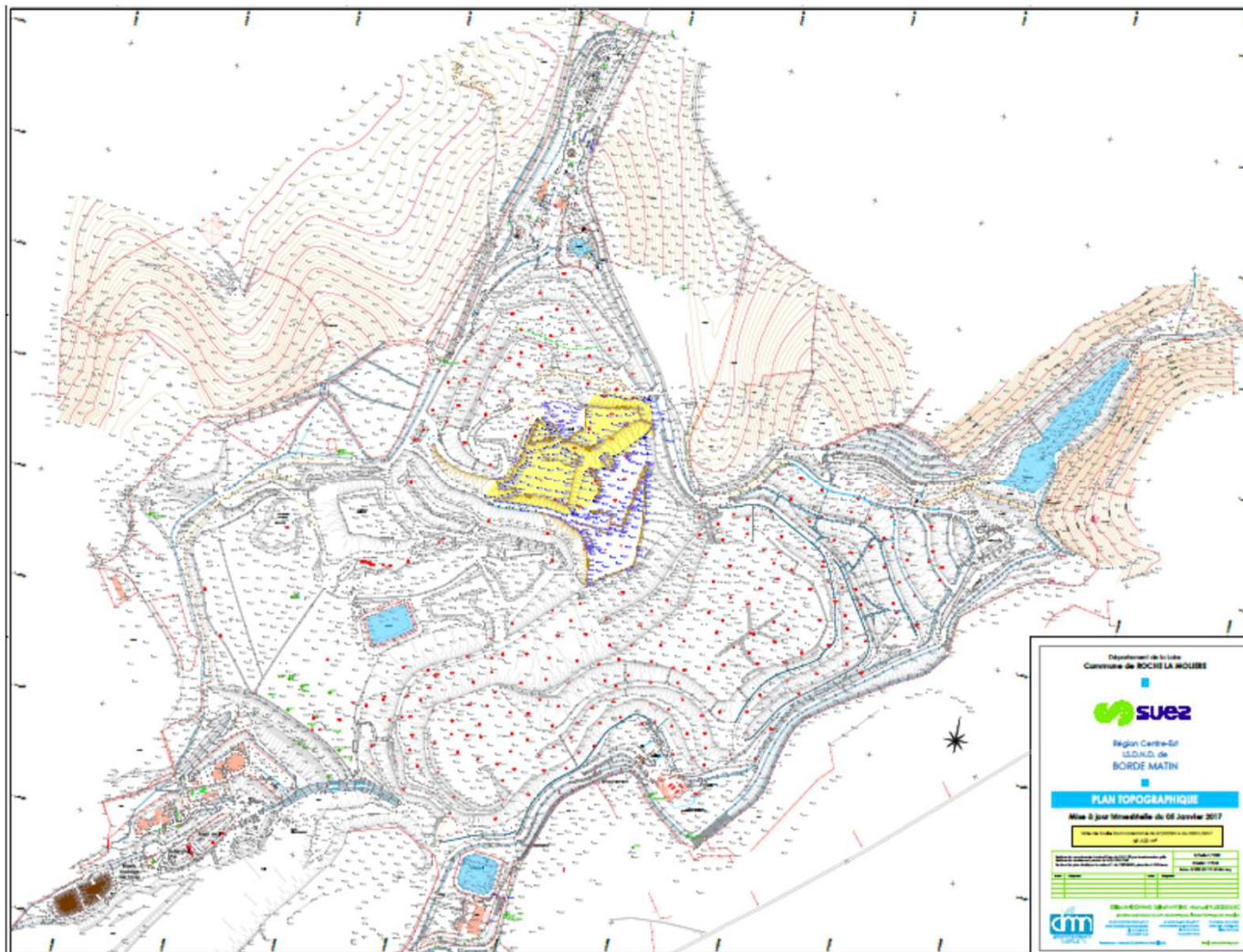
- 2016 : 76,8 %
- 2017 : 80,7 %

Evolution du débit capté 1995-2017
ramené à 50% CH₄



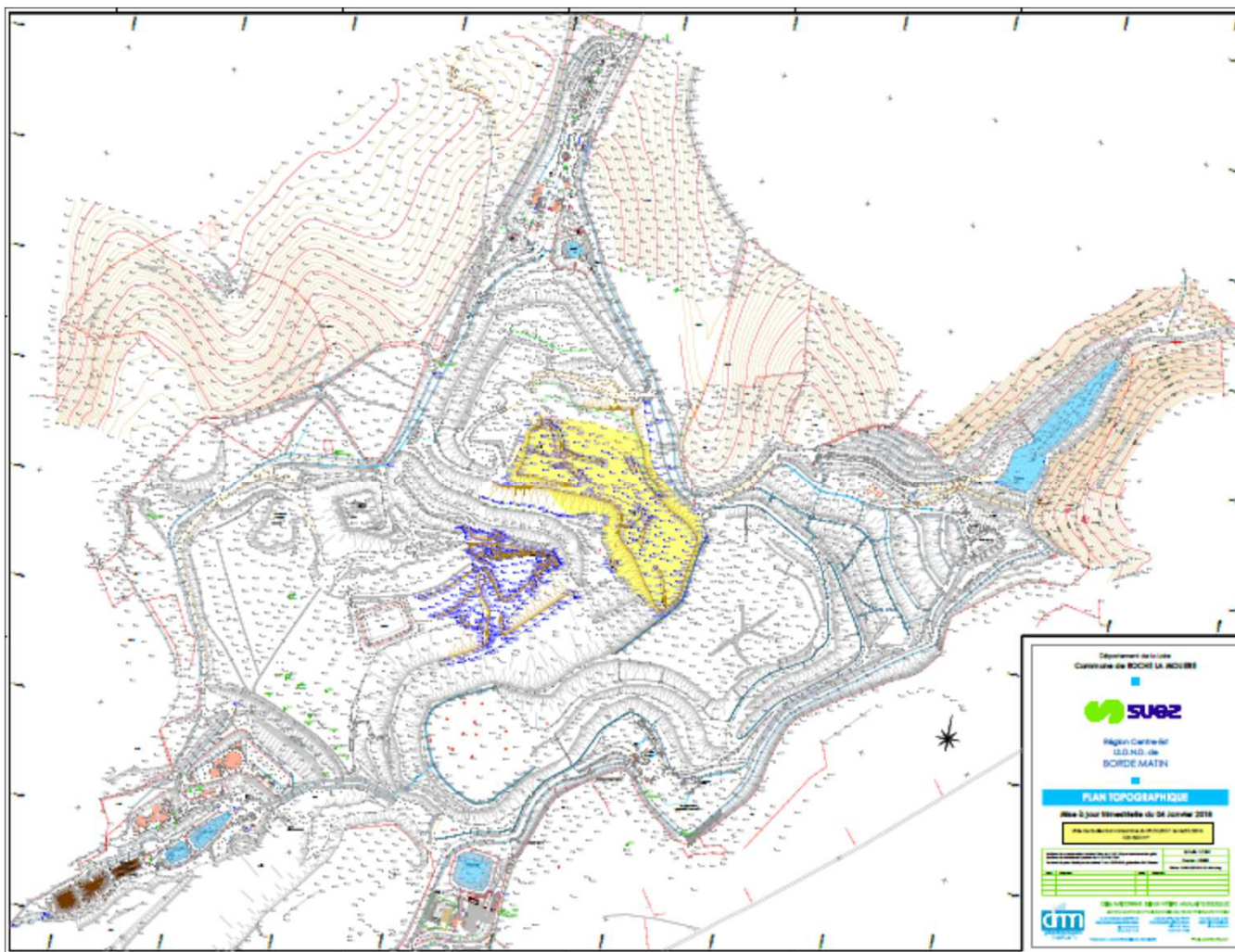
Faits marquants

Zones en exploitation à fin 2016



Faits marquants

Zones en exploitation à fin 2017



Faits marquants 2016 - 2017

- Aucun incendie.
- Aucun accident du travail n'a eu lieu.
- Incident :
En 2016, un semi remorque de type FMA s'est couché sur le quai de vidage.
En 2017, un déclenchement du portique de radioactivité le 14 novembre suite à la présence de couches et de flacons d'urine contenant de l'iode. Ces éléments ont été isolés par la société compétente en radio protection puis conditionnés et entreposés dans la zone d'isolement.
- Autres anomalies
 - Surcharges : 28 en 2016 et 8 en 2017
 - Absences de filet : 7 en 2016 et 1 en 2017

Faits marquants

2016 - 2017

- Plaintes odeurs :
 - 4 plaintes ont été dénombrées au cours l'année 2016,
 - 4 plaintes ont été dénombrées au cours l'année 2017.

- Plaintes bruit :
 - 2016 : 2 plaintes pour bruit ont été recensées le 19 septembre 2016. Le bruit été généré par le sifflement des clapets anti retour des surpresseurs de B2M qui entraient en résonance. Ces clapets ont remplacés par une autre technologie.
 - 2017 : pas de plainte

Faits marquants 2016 - 2017

- Aménagement du talus supérieur du sous casier B5 :

Une géogrille de renforcement a d'abord été posée dans la continuité de la partie inférieure sous casier B5, au niveau de la risberme et du talus supérieur. La barrière de sécurité passive a été réalisée par la mise en œuvre de 1 m d'argile sur la risberme et de géosynthétique bentonitique sur la risberme et le talus. Puis complétée par la barrière de sécurité active composée de la géomembrane et du géotextile anti poinçonnement



Faits marquants 2016 - 2017

- Démarrage de la plateforme B2M.
Les travaux de construction de la nouvelle plateforme de valorisation du biogaz, débutés en octobre 2015, se sont achevés en août 2016.



Cette plateforme est composée de 3 moteurs de 1400 kW chacun, fonctionnant en cogénération et de 2 chaudières (une de 1 MWth et une de 4 MWth). Cette installation permet de valoriser le biogaz produit par l'ISDND en le transformant en électricité injectée dans le réseau d'ENEDIS (l'équivalent de la consommation de 12 500 habitants) et en chaleur injectée dans le réseau de chaleur urbain de la ville de Firminy (l'équivalent de la consommation de 5 000 habitants).

Faits marquants 2016 - 2017

- Lagune principale.
La lagune créée en 1996, a été entièrement vidangée en décembre 2015 et nettoyée en 2016. Puis, un géosynthétique bentonitique (GSB) et une géomembrane ont été mise en œuvre par-dessus la géomembrane d'origine. Les pieds d'assise et les barres de guidage des pompes de relevage ont été remplacé.



Faits marquants 2016 - 2017

- Tours d'ozonation.

Modification des canalisations et des tours pour circuler l'ozone et le lixiviat à co-courant et non plus à contre-courant, pour supprimer les points bas où la condensation s'accumule. Ces modifications ont été réalisées en 2016, en plus des renouvellements de débitmètre et électro-vannes.

- .



Faits marquants 2016 - 2017

- Gestion des eaux de surface.

1 430 m de fossé de gestion des eaux internes et externes ont été reprofilés et bétonnés pour assurer un bon écoulement des eaux.

La partie sud du casier A a été reprofilée par la mise en œuvre d'argile et de terre végétale sur une surface de 2 hectares et la création de 430 m de fossés membranés



Perspectives 2018

- Construction du sous casier B6
- Reboisement de 1100 m² en périphérie du site
- Modification de la plateforme de nourrissage du Milan Royal
- Création du premier casier bioréacteur
- Création d'une nouvelle voirie sur le casier A et installation d'un second rotolue
- Réfection des voiries allant vers la STEP
- Démantèlement du quai de transfert de côte Gravelle